



PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES (PPEJ) CONCOURS DE MEILLEURS PROJETS AU TITRE DE L'ANNEE 2018

Dans le cadre du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) ex-FIJ, le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) en partenariat avec la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays de la Francophonie (CONFESJES) et par le biais de la Direction de la Réinsertion Socio-Economique des Jeunes, organise comme chaque année, **un concours de meilleurs projets** pour les jeunes désirant obtenir un financement pour le démarrage de leurs projets de micro entreprises.

Cibles :

Jeune malagasy des deux sexes, âgé de **18 à 35 ans (35 ans au 31 décembre 2018)**, en quête **d'emploi**, scolarisé ou non scolarisé, déscolarisé, diplômé ou non, porteurs de nouveau projet de micro entreprise à titre individuel ou collectif, disponible à mettre en œuvre son projet.

Secteurs d'activités concernés :

Agropastoral (agriculture et élevage), artisanat, commerce, manufacture et service.

Nature et montant du financement :

Subvention pour un montant maximum de 8 000 000 ariary

Dossiers à fournir :

Plan d'affaires conforme au canevas PPEJ et guide de remplissage de l'étude financière rédigés en langue française avec unité monétaire Ariary avec les pièces ci-après :

- Fiche de candidature ;
- Acte de naissance du ou des initiateurs du projet ou photocopie certifiée conforme de la carte d'identité nationale ;
- Facture pro forma des matériels à acquérir ;
- Copie des statuts et règlements intérieurs ou engagement solidaire pour les projets collectifs ;
- Copie des titres de propriété ou tout document attestant la disponibilité du terrain pour les projets à caractère agro pastoral ;
- Certificats, attestations ou autorisation d'exercice dans le domaine technique ou réglementaire (école, crèche, ...) ;
- Attestations de fin de formation dans divers domaines ;
- Attestation de formation en entrepreneuriat ;
- Facture proforma de l'assurance automobile pour les projets de transport ;
- Tout autre document jugé nécessaire (diplôme,...) ;

- Lettre d'engagement du parrain ;
- Version électronique du dossier de projet sous CD ou à envoyer à l'adresse mail suivante : ppeimadagascar@gmail.com

Procédures de sélection

Présélection au niveau national en vue de déterminer les **10 meilleurs projets** à soumettre à la CONFEJES pour une sélection définitive.

Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature dûment remplis sont à déposer auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports ou de la Délégation Régionale de Jeunesse et des Sports du lieu d'implantation du projet **pour visa**, avant envoi à l'adresse suivante : **Direction de la Réinsertion Socio Economique des Jeunes au Ministère de la Jeunesse et des Sports derrière le gymnase couvert Ankorondrano Antananarivo 101.**

Date limite de réception de dossier au niveau central

Au plus tard le **30 avril 2018.**

Renseignements complémentaires

Prière de s'adresser auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports ou de la Délégation Régionale de Jeunesse et des Sports ou des Maisons des Jeunes du lieu d'implantation du projet ou du bureau de la Coordination Nationale du PPEJ à la Direction de la Réinsertion Socio-Economique des Jeunes – Ministère de la Jeunesse et des Sports derrière le Gymnase Ankorondrano Antananarivo ou consulter le site web du MJS www.mjs.gov.mg ou sa page Facebook.

Contact : 034 05 830 66 - 034 05 689 34 ou ppeimadagascar@gmail.com .

Antananarivo, le

31 JAN 2018

Ministre de la Jeunesse et des Sports



ANDRIAMOSARISOA
Jean Anicet